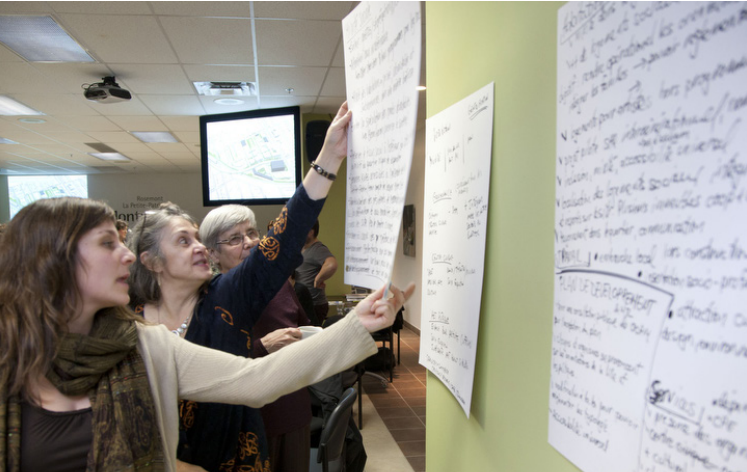




# DEMAIN **MONTRÉAL**



## Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie

Le 12 novembre 2012, de 19 h à 22 h | Mairie d'arrondissement, salle du conseil



### COMPTE RENDU

DEMAIN **MONTRÉAL**

Près de 70 personnes ont pris part à la soirée Demain Montréal de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, tenue le 12 novembre 2012 dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de Montréal (PDM). L'arrondissement a saisi l'occasion pour concentrer les discussions sur la transformation future du secteur Bellechasse, en s'appuyant sur son projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU). La rencontre a débuté par un mot d'ouverture du maire de l'arrondissement, suivi de trois présentations : la première portait sur les principales orientations du projet de PDM; la seconde, sur les enjeux de développement du secteur Bellechasse; la troisième, sur le projet de Centre de transport de la STM dans le secteur. Les participants ont ensuite fait état de leurs préoccupations et de leurs suggestions, sur la base de trois thèmes. Ces échanges ont pris la forme de tables de discussion, suivies d'une plénière. Enfin, le maire de l'arrondissement a clôturé la soirée par quelques mots. Les principales conclusions qui ressortent de l'exercice sont les suivantes.

**LA MIXITÉ**

**Quelles sont les conditions nécessaires pour assurer la mixité des fonctions et la diversité des résidents dans le nouveau secteur Bellechasse? Comment assurer l'intégration du nouveau secteur Bellechasse aux quartiers environnants?**

D'une manière générale, les participants qui ont examiné en atelier la question de l'habitation dans le secteur Bellechasse ont dit aspirer à une véritable prise en considération des besoins de la population. Ils souhaitent une mixité de types d'habitation sur le site afin qu'il puisse accueillir des clientèles variées. Des citoyens ont indiqué qu'il fallait hausser l'offre en logements sociaux et en résidences pour artistes. À titre indicatif, le projet de PPU du secteur Bellechasse propose 24 % de logements sociaux (dont 5 % pour les ateliers d'artistes) et 20 % de logements privés abordables.

Certains participants auraient souhaité que l'arrondissement possède les pouvoirs de régler la taille des logements. Ils ont tout de même incité l'arrondissement à utiliser tous les outils dont il dispose pour encourager la construction de plus grands logements, plus susceptibles d'attirer des familles. Une façon d'y arriver serait d'augmenter la taille des logements sociaux destinés aux familles. Des citoyens ont également expliqué que l'intégration de logements sociaux sur le site, par une répartition dans les différents bâtiments résidentiels, contribuerait à éviter la concentration et la ségrégation. Enfin, on a demandé d'améliorer globalement l'accès aux logements abordables et d'aménager des logements plus adaptables, afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des ménages.

## DEMAIN **MONTRÉAL**

Pour ce qui est de l'amélioration de l'emploi, certains aimeraient qu'on favorise l'embauche de travailleurs locaux dans le secteur Bellechasse, pendant et après la construction. Les participants étaient aussi d'accord avec la volonté inscrite dans le projet de PPU d'encourager l'implantation d'entreprises spécialisées dans l'économie sociale, la culture, le design et l'environnement.

En ce qui concerne les services à implanter, des participants ont souligné l'importance d'intégrer des services de proximité (dépanneur, CPE, CLSC, pharmacie, épicerie offrant des produits à coût abordable, café, boulangerie, centre communautaire, centre culturel, lieu pour les aînés, etc.). Selon eux, il faut s'assurer que les nouveaux services seront accessibles à la population du quartier. Plus précisément, l'aménagement du centre civique multifonctionnel devrait comprendre des lieux à vocation sportive (piscine, gymnase), communautaire (salle communautaire, ateliers de cuisine) et culturelle (ateliers d'arts et salle multifonctionnelle : danse, théâtre, musique, exposition, etc.). Il a également été suggéré d'aménager un espace-vitrine pour artistes, en plus d'intégrer le plus possible d'art public dans l'ensemble du secteur.

Pour les parcs, des participants ont exprimé le besoin d'y créer des liens entre les générations (enfants, adultes, aînés). Ils ont proposé de développer un projet pilote intergénérationnel prévoyant, dans la conception même du parc, des équipements qui répondent aux besoins des différentes générations. Ces parcs devraient aussi être animés pour favoriser la création de liens sociaux.

### L'AMÉNAGEMENT

**Quelles sont les conditions nécessaires pour assurer le confort, l'innovation et la durabilité dans l'aménagement du domaine public et le verdissement? Comment assurer l'intégration du nouveau secteur Bellechasse aux quartiers environnants?**

Plusieurs participants ont souligné l'importance de favoriser, dans son aménagement général, le désenclavement du secteur, en créant des liens avec les secteurs environnants (ex. : passages à niveau pour traverser les voies ferrées). Ils ont aussi souhaité que les aménagements soient mieux adaptés à l'hiver, en ce qui concerne notamment le déneigement, les accès et les livraisons.

Pour plusieurs citoyens, les constructions et aménagements (logements, bâtiments publics, lieux publics, trottoirs, etc.) devraient être mieux adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite. Certains ont proposé de rapprocher les bâtiments de la rue (sans grand recul par rapport aux voies publiques), tout en laissant un espace suffisant pour la plantation et la croissance des arbres.

Les participants qui ont examiné les questions d'aménagement ont apporté des commentaires sur les parcs du secteur Bellechasse. Ils ont estimé que l'aménagement de deux parcs sur la rue de Bellechasse, tel que le prévoit le projet de PPU, permettrait de créer des liens avec le reste du quartier. Par contre, certains ont suggéré qu'au moins l'un de ces parcs intègre plus d'éléments naturels (roches, cachettes, eau, etc.), notamment pour inviter les enfants à la découverte.

## DEMAIN **MONTRÉAL**

Le verdissement du secteur a donné lieu à des commentaires concernant les promenades urbaines mentionnées dans le projet de PPU. En effet, des participants ont demandé que ces promenades comprennent davantage de verdure et d'arbres, notamment pour créer de l'ombre et diminuer le bruit. Ils ont aussi souhaité que la promenade urbaine prévue sous et en bordure du viaduc soit animée de jour comme de nuit (ex. : commerces, terrasses, éclairage, art public, etc.). Dans leur ensemble, les promenades urbaines passant sous et sur le viaduc devraient être mieux reliées entre elles et mieux intégrées aux environs (escaliers, passages à niveau, etc.). On aimerait également que leur accès soit facilité. Elles pourraient aussi comprendre des éléments attrayants à leurs extrémités, tout en mettant en valeur le patrimoine de la friche industrielle.

Toujours sur le thème du verdissement, des citoyens ont proposé qu'une toiture verte soit aménagée sur la totalité du toit du nouveau Centre de transport de la STM. Les propriétés privées du secteur devraient aussi augmenter leur contribution au verdissement (espaces verts, arbres, toits verts). Enfin, il a été demandé que les résidents puissent pratiquer l'agriculture urbaine sur les toits et dans les parcs.

### LA CIRCULATION

**Quelles sont les conditions pour s'assurer de limiter la circulation automobile, de favoriser le piéton et le cycliste et de vivre sans voiture? Comment assurer l'intégration du nouveau secteur Bellechasse aux quartiers environnants?**

Les participants qui ont examiné les questions touchant la circulation se sont entendus sur la nécessité de sécuriser les principales intersections au profit des piétons et des cyclistes, par des mesures d'apaisement de la circulation et une meilleure signalisation. De même, l'accès à la station de métro Rosemont devrait être sécurisé au moyen d'un passage sous la rue Saint-Denis. Par ailleurs, des participants ont estimé qu'il ne fallait pas créer de conflits entre les voies de circulation du secteur et la promenade urbaine (Saint-Dominique et Marmier). Ils ont aussi demandé qu'on s'assure du confort et de la sécurité de la promenade urbaine passant sur le viaduc (seulement quatre mètres de largeur).

Pour certains participants, le fait de diminuer de quatre à deux les voies destinées aux véhicules sur le viaduc pourrait générer sur la circulation des impacts qu'il faudra limiter. Affirmant craindre l'augmentation de la congestion et le débordement vers les rues environnantes, ils ont suggéré de prévoir plus de rues à double sens dans le secteur Bellechasse. Enfin, plusieurs ont demandé de mieux définir le concept de woonerf dans le document présentant le PPU, pour une meilleure compréhension de tous.

Des citoyens ont soutenu que la diminution de la place de l'automobile dans le secteur Bellechasse passerait par la réduction des espaces de stationnement sur rue, en les aménageant plutôt sous les bâtiments. Pour ce qui est du transport collectif, certains ont suggéré d'offrir une meil-

## DEMAIN **MONTRÉAL**

leure desserte en autobus au cœur même du secteur et de mettre en place des lignes d'autobus express sur la rue Saint-Denis, afin de désengorger la ligne de métro orange.

### AUTRES COMMENTAIRES

Plusieurs participants ont demandé que le Plan de développement de Montréal soit soumis à une consultation menée par l'Office de consultation publique de Montréal, afin que tous les citoyens et organismes de l'arrondissement et de Montréal puissent se prononcer sur les orientations et politiques de la Ville.

Concernant le projet de Programme particulier d'urbanisme du secteur Bellechasse, les participants ont souhaité qu'on s'assure, lors de la consultation publique propre à ce secteur, d'obtenir la participation de tous les acteurs concernés par la mise en œuvre du projet, soit les citoyens, les partenaires privés, les organismes communautaires et collectifs, la STM, etc.

DEMAIN **MONTRÉAL**

## INTERVENANTS

Les présentations faites lors de la soirée ont été assurées, dans l'ordre, par :

- **M. François William Croteau**, maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- **M<sup>me</sup> Sylvia-Anne Duplantie**, chef de division, Bureau du Plan, Ville de Montréal;
- **M. Gilles Galipeau**, conseiller en aménagement, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- **M. Roger Vandal**, directeur d'études, Société de transport de Montréal.

DOCUMENTS DISTRIBUÉS<sup>1</sup>

- Programme particulier d'urbanisme du secteur Bellechasse, version préliminaire, Rosemont-La Petite-Patrie, 5 novembre 2012, 83 pages.
- Pour un quartier vert et durable : Secteur Bellechasse, Rosemont–La Petite-Patrie, 4 pages.
- Fiche de discussion sur le thème 1 : la mixité, 1 page.
- Fiche de discussion sur le thème 2 : l'aménagement, 1 page.
- Fiche de discussion sur le thème 3 : la circulation, 1 page.

## SUIVI DU DOSSIER

Les conclusions de cette soirée permettront à la Ville de raffiner la vision d'avenir proposée dans le projet de Plan de développement de Montréal et soutiendront la planification locale effectuée sur une base continue par l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. L'exercice alimentera également les travaux d'élaboration du Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal et du Plan d'urbanisme de Montréal.

1. Ces documents, préparés par l'arrondissement, peuvent être consultés sur le site Demain Montréal.